

Maître Cécile TURON, Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine
demeurant 1 rue des Deux Gares, 92500 RUEIL-MALMAISON, **Tél. : 01 47 32 03 85**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION

EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, en l'audience des Criées du Tribunal Judiciaire de NANTERRE, siégeant à l'Annexe du Palais de Justice de NANTERRE, 6 rue Pablo-Neruda, salle B, au rez-de-chaussée

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022 à 14 H 30

Dans un ensemble immobilier sis **à LEVALLOIS-PERRET (92)**

13 rue Marius AUFAN et 29 rue Louise Michel - Cadastéré V numéro 117 pour une contenance de 00 ha 03 a 74 ca

Et plus précisément : **13 rue Marius AUFAN**

UN APPARTEMENT

LOT N° 13 : Au troisième étage, porte droite, comprenant selon procès-verbal de constat dressé par Maître Philippe WALD, Huissier de Justice associé à NANTERRE (92), le 22 juin 2022 :

une entrée, une double pièce principale avec cheminées, deux chambres avec cheminées, une cuisine,

une salle de bain, un couloir avec placard, des toilettes. **SUPERFICIE privative** (Loi Carrez) : **91,53 m²**

Et **UNE CAVE** portant le numéro 24. Et les 46/1.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales.

Les lieux sont LIBRES

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences de : Madame Roselyne Henriette Marie Thérèse DE JOYBERT**, épouse BAULME, de nationalité française, née le 16 juillet 1958 à CREUTZWALD (57), secrétaire, demeurant 4 rue Coëtlogon, 75006 PARIS, **Monsieur Bernard Jean Marie Gérard DE JOYBERT**, de nationalité française, né le 05 février 1954 à CHAMBERY (73), retraité, demeurant 19 rue Magenta, 78000 VERSAILLES. Ayant tous deux pour Avocat Maître Cécile TURON, Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine. **En présence ou elle dûment appelée de : Madame Colette Eliane Marie Geneviève DE JOYBERT**, épouse LE GARSMEUR, de nationalité française, née le 27 avril 1952 à CHAMBERY (73), fonctionnaire, demeurant 4 rue de Villiers, 92300 LEVALLOIS-PERRET. **En vertu** d'un jugement rendu le 10 novembre 2020 par le Pôle Famille 3^{ème} section du Tribunal Judiciaire de NANTERRE signifié le 27 décembre 2020 et définitif comme l'atteste le certificat de non appel de la Cour d'appel de VERSAILLES en date du 26 mars 2021 ; rectifié par jugements du 22 octobre 2021 et 18 mars 2022 et signifié le 25 novembre 2021 et le 4 avril 2022 et à ce jour définitifs comme l'atteste le certificat de non appel de la Cour d'appel de VERSAILLES en date du 3 mai 2022.

MISE A PRIX : 800.000 Euros (Huit cent mille euros).

Avec faculté de baisse d'un quart, puis d'un tiers à défaut d'enchères

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente).

On ne peut porter des enchères que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau des Hauts-de-Seine.

Fait et rédigé à RUEIL-MALMAISON (92), le 1^{er} août 2022. Signé : Maître Cécile TURON

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NANTERRE, à l'annexe du Tribunal, 6 rue Pablo Neruda, entre 9 H 30 et 11 H 30, où il a été déposé sous la Référence Greffe 22/00111

- A **Maître Cécile TURON**, Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine, demeurant 1 rue des Deux Gares, 92500 RUEIL-MALMAISON, **Tél. : 01 47 32 03 85**

Sur les lieux pour visiter le MARDI 20 SEPTEMBRE 2022 de 14 H 30 à 15 H 30
